

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 40206 Numéro SIREN : 385 140 199 Nom ou dénomination : DENG
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2021 sous le numéro de dépôt 489

« DENGI »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 48 000
Siège social : Route de Souchez
62143 ANGRES

385 140 199 RCS ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL
20 JAN. 2021
DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. J. J.', is written over the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' stamp.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DENG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise route de Souchez 62143 ANGRES		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 8 5 1 4 0 1 9 9 0 0 0 1 4		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/03/2020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	49 170	1 406
		Fonds commercial (I) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		1 250 000
		Constructions AP	AQ	1 168 307	3 599 779
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	827 912	618 245
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	335 340	179 620
		Immobilisations en cours AV	AW		148 689
		Avances et acomptes AX	AY		71 476
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		69 264
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		66 693
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		445
TOTAL (II) BJ		BK	2 380 730	6 005 621	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		5 685
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		1 238 965
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	4 125	183 392
		Autres créances (3) BZ	CA		496 628
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	131 292	1 524 471
		Disponibilités CF	CG		1 454 916
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		144 574
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	CK	135 418	5 048 635	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	2 516 149	11 054 256	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an CR			
Immobilisations :		Stocks :			
		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS DENG I		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)			DA	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	1 714 571
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	369 720
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 137 092
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	12 660
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR	12 660	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 767 972
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	562 366
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 320 868
	Dettes fiscales et sociales			DY	621 712
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	552 011
Compte régul.	Autres dettes			EA	79 571
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	8 904 503	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 054 256	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 903

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DENG I		Exercice N		Néant ☐ *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	24 510 222	FB	FC	24 510 222	
	Production vendue { biens * services *	FD	7 111	FE	FF	7 111	
		FG	381 782	FH	912	FI	382 695
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	24 899 116	FK	912	FL	24 900 029
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	100 351	
	Autres produits (1) (11)				FQ	16 596	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	25 016 978	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	20 211 914	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(98 528)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	34 023	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(2 202)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 261 120	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	350 471	
	Salaires et traitements*				FY	1 664 267	
	Charges sociales (10)				FZ	452 521	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	382 776	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	4 125	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	12 660	
	Autres charges (12)			GE	2 121		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	24 275 272	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	741 705		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	3 711		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	7		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	74 221		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	77 939		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	131 292		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	35 387		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	166 680		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(88 740)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	652 965		

Désignation de l'entreprise <u>SAS DENG</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	21 341	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	21 341	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	43 826	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	17 316	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	61 142	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(39 801)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	99 056
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	144 388
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	25 116 259
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	24 746 538
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	369 720
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières							HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	6 799	
		- Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)							HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
	(9)	Dont transferts de charges							A1	80 330	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires			A9			
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :							Exercice N		
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales							750				
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion							43 076				
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés							17 316				
Produits des cessions d'éléments d'actif								21 341			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :							Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DENGI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 11 054 256 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 369 720 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et En Cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en rapport avec les quantités consommées sur les 12 derniers mois, individualisée article par article.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DENG

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	49 111	KE	1 465	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	1 250 000	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	2 434 409	KJ		KK	2 434 409	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	200 334	KN	11 303	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	2 084 394	KQ	37 644	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	1 300 055	KT	146 101	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	126 027	KW	48 650	
		Matériel de transport *				KY	69 318	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	243 245	LC	76 219	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		
		Immobilisations corporelles en cours				LH	558 016	LI		
		Avances et acomptes				LK		LL	71 476	
		TOTAL III				LN	4 581 393	LO	4 075 804	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		
		Autres participations				8U	54 406	8V	14 857	
Autres titres immobilisés					1P	66 693	1R			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	550	1U	445		
TOTAL IV					1Q	121 649	1R	15 302		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	4 752 155	0H	4 092 572	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
						par virement de poste à poste		3		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		C0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	50 576	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	1 250 000	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	2 434 409	
		Sur sol d'autrui				IR		MD	211 638	
		Inst. gales, agents et am. des constructions				IS		MG	2 122 039	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	1 446 157	
		Inst. gales., agents, aménagements divers				IU		MM	174 677	
		Matériel de transport				IV	48 500	MP	20 818	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	319 465	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		
		Immobilisations corporelles en cours				MY	409 327	MZ	148 689	
		Avances et acomptes				NC		ND	71 476	
		TOTAL III				IY	457 827	NG	8 199 372	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U	
		Autres participations					I0		0X	69 264
Autres titres immobilisés						I1		2B	66 693	
Prêts et autres immobilisations financières						I2	550	2E	445	
TOTAL IV						I3	550	NJ	136 402	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	458 377	0K	8 386 351	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS DENG INéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	48 336	PF	833	PG		PH	49 170
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	43 052	PO		PQ	43 052
	Sur sol d'autrui	PR	91 518	PS	9 247	PT		PU	100 766
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	836 643	PW	187 844	PX		PY	1 024 488
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	729 539	QA	98 372	QB		QC	827 912
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	82 088	QE	11 051	QF		QG	93 139
	Matériel de transport	QH	47 493	QI	4 850	QJ	31 525	QK	20 818
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	193 859	QM	27 522	QN		QO	221 382
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 981 143	QV	381 942	QW	31 525	QX	2 331 560
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 029 479	ØP	382 776	ØQ	31 525	ØR	2 380 730

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2020
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2020

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DENG

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS DENGİNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	16 786	UF	20 020
	– financières	UG	131 292	UH	
	– exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DENG										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	445	UV		UW	445		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	8 250		8 250				
		Autres créances clients		UX	179 267		179 267				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY	2 037		2 037				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1		1				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	55 389		55 389				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	388 771		388 771				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	10 933		10 933				
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	39 495		39 495				
		Charges constatées d'avance		VS	144 574		144 574				
	TOTAUX		VT	829 166	VU	828 721	VV	445			
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 903		1 903					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	4 766 068		817 588		1 874 187		2 074 293	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 348		3 348					
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 320 868		2 320 868					
	Personnel et comptes rattachés		8C	341 285		341 285					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 919		84 919					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 334		2 334					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	192 820		192 820					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	552 011		552 011					
	Groupe et associés (2)		VI	559 370		559 370					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	79 571		79 571					
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
	Produits constatés d'avance		8L								
	TOTAUX		VY	8 904 503	VZ	4 956 023		1 874 187		2 074 293	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 950 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		559 018	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	772 445	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

« DENG I »

Société par Actions Simplifiée au capital de €48 000
Siège social: Route de Souchez
62143 ANGRES

385 140 199 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide :

- de distribuer à titre de dividendes, le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant à €369 720,41,
- de prélever la somme de €131 279,59 sur la réserve facultative pour distribuer la somme totale de €501 000.

Chaque action donnera droit à un dividende de €167.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2020 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune ;

* Les prélèvements sociaux de 17,20% ;

Les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les Associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40% sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80% versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- La réserve légale reste fixée à €4 800, soit 10% du capital social,
- Le poste « autres réserves » sera ramenée de €1 714 571,64 à €1 583 292,05.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise qu'au cours des trois derniers exercices, il a été distribué aux Associés, les dividendes suivants, à savoir :

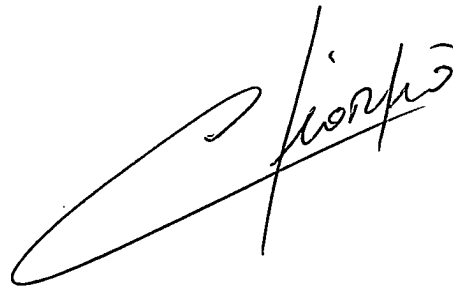
- Par décision de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2017, la somme de €102 000, soit un dividende de €34 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40%, calculé sur la totalité de son montant ;

RG

- Par décision de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2018, la somme de €400 020, soit un dividende de €133,34 par action, soumis au prélèvement forfaitaire unique dit « *flat tax* » de 30% ;
- Par décision de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2019, la somme de €501 000, soit un dividende de €167 par action, soumis au prélèvement forfaitaire unique dit « *flat tax* » de 30%.
- Par décision de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2019, la somme de €801 000, soit un dividende de €267 par action, soumis au prélèvement forfaitaire unique dit « *flat tax* » de 30%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive representation of a name, possibly 'P. Liorio' or similar, written over a horizontal line.



Grégoire & Associés

21 / 23 RUE DU PETIT ALBI - BÂTIMENT CERES 303 - 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE

TÉL. : 01 34 22 00 84 - FAX : 01 34 22 00 87 - EMAIL : cergy@sagg.fr

DENGI

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL 48 000€

SIEGE SOCIAL : Route de Souchez CD 58 62143 ANGRES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 31 MARS 2020

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TÉL. 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr

SARL AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

PARIS - CERGY-PONTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON

DENGI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL 48 000€
SIEGE SOCIAL : Route de Souchez CD 58 62143 ANGRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2020

Aux actionnaires de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DENGI relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur en date du 24 juillet 2020.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

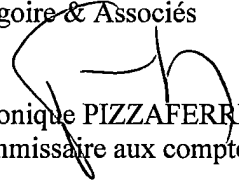
significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cergy Pontoise
Le 10 Novembre 2020

Le commissaire aux comptes
Grégoire & Associés



Véronique PIZZAFERRI
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	50 577	49 170	1 407	776
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 250 000		1 250 000	
Constructions	4 768 087	1 168 308	3 599 779	1 356 567
Installations techniques, matériel et outillage	1 446 157	827 912	618 245	570 517
Autres immobilisations corporelles	514 961	335 341	179 620	115 150
Immob. en cours / Avances & acomptes	220 166		220 166	558 017
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	69 264		69 264	54 407
Autres titres immobilisés	66 694		66 694	66 693
Prêts :				
Autres immobilisations financières	445		445	550
ACTIF IMMOBILISE	8 386 352	2 380 731	6 005 621	2 722 676
Stocks				
Matières premières et autres approv.	5 686		5 686	3 483
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 238 966		1 238 966	1 140 437
Créances				
Clients et comptes rattachés	187 518	4 125	183 393	168 378
Fournisseurs débiteurs	19 680		19 680	36 906
Personnel	2 039		2 039	1 625
Etat, Impôts sur les bénéfices	55 389		55 389	143 158
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	388 772		388 772	181 960
Autres créances	30 749		30 749	24 971
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	1 655 764	131 293	1 524 472	1 997 237
Disponibilités	1 454 916		1 454 916	408 141
Charges constatées d'avance	144 575		144 575	105 293
ACTIF CIRCULANT	5 184 054	135 418	5 048 635	4 211 590
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	13 570 405	2 516 149	11 054 256	6 934 266

Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	48 000	48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 714 572	2 092 840
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	369 720	422 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 137 092	2 568 372
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	12 661	16 508
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 661	16 508
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	4 766 069	1 589 414
Découverts et concours bancaires	1 903	1 904
Emprunts et dettes financières diverses	3 349	2 449
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	559 018	349 648
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 320 869	1 664 478
Personnel	341 286	326 523
Organismes sociaux	84 919	76 088
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 335	52 523
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	193 174	189 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	552 011	14 458
Autres dettes	79 572	82 078
Produits constatés d'avance		
DETTES	8 904 504	4 349 386
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	11 054 256	6 934 266

Compte de résultat

	31/03/20	31/03/19
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	24 510 223	22 362 422
Production vendue	389 807	339 242
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	116 948	111 820
Total	25 016 978	22 813 484
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	20 211 915	18 277 272
Variation de stock (m/ses)	-98 528	-163 151
Achats de m.p & aut.approv.	34 023	31 312
Variation de stock (m.p.)	-2 202	-2 034
Autres achats & charges externes	1 261 121	1 308 242
Total	21 406 328	19 451 641
Impôts, taxes et vers. assim.	350 472	366 975
Salaires et Traitements	1 664 267	1 606 751
Charges sociales	452 521	469 621
Amortissements et provisions	399 562	332 806
Autres charges	2 122	2 624
Total	2 868 944	2 778 776
RESULTAT D'EXPLOITATION	741 706	583 067
Produits financiers	77 940	4 048
Charges financières	166 680	14 995
Résultat financier	-88 740	-10 947
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	652 966	572 120
Produits exceptionnels	21 341	
Charges exceptionnelles	61 142	34 009
Résultat exceptionnel	-39 801	-34 009
Participation des salariés	99 056	
Impôts sur les bénéfices	144 388	115 379
RESULTAT DE L'EXERCICE	369 720	422 732

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant	x		
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	x		
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE		x	
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices	x		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DENGI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020; dont le total est de 11 054 256 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 369 720 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et En Cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en rapport avec les quantités consommées sur les 12 derniers mois, individualisée article par article.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le drive à lievin a été ouvert en date du 18 février 2020

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 112	1 465		50 577
Immobilisations incorporelles	49 112	1 465		50 577
– Terrains		1 250 000		1 250 000
– Constructions sur sol propre		2 434 410		2 434 410
– Constructions sur sol d'autrui	200 335	11 303		211 638
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 084 395	37 645		2 122 040
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 300 056	146 102		1 446 157
– Installations générales, agencements aménagements divers	126 027	48 650		174 677
– Matériel de transport	69 319		48 500	20 819
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	243 246	76 219		319 465
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	558 017		409 327	148 690
– Avances et acomptes		71 476		71 477
Immobilisations corporelles	4 581 394	4 075 805	457 827	8 199 372
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	54 407	14 857		69 264
– Autres titres immobilisés	66 693			66 694
– Prêts et autres immobilisations financières	550	445	550	445
Immobilisations financières	121 650	15 302	550	136 403
ACTIF IMMOBILISE	4 752 155	4 092 572	458 377	8 386 352

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 465	4 075 805	15 302	4 092 572
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 465	4 075 805	15 302	4 092 572
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		457 827	550	458 377
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		457 827	550	458 377

Immobilisations corporelles

Composants

Notes sur le bilan

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) TERRAIN MAISON 2	50 000	0 Mois	
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) GROS OEUVRE	140 000	720 Mois	Linéaire
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) FACADE ETANCHEI	17 500	240 Mois	Linéaire
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) IGT	105 000	180 Mois	Linéaire
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) AGENCEMENTS	87 500	60 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) GROS OEUVRE DRIVE LIEVIN	833 648	300 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) FACADES ETANCHEINTE DRIVE LIE	655 923	240 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) IGT DRIVE LIEVIN	130 802	180 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) ELECTRICITE DRIVE LIEVIN	94 783	120 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) AGENCEMENT DRIVE LIEVIN	168 019	84 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) LOT FROID ALIMENTAIRE DRIVE LIE	201 235	120 Mois	Linéaire
TOTAL	2 484 410		

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 336	834		49 170
Immobilisations incorporelles	48 336	834		49 170
– Terrains				
– Constructions sur sol propre		43 053		43 053
– Constructions sur sol d'autrui	91 519	9 247		100 766
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	836 644	187 845		1 024 489
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	729 539	98 373		827 912
– Installations générales, agencements aménagements divers	82 088	11 052		93 140
– Matériel de transport	47 494	4 850	31 525	20 819
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	193 860	27 522		221 382
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 981 143	381 942	31 525	2 331 561
ACTIF IMMOBILISE	2 029 480	382 776	31 525	2 380 731

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 829 167 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	445		445
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	187 518	187 518	
Autres	496 629	496 629	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	144 575	144 575	
Total	829 167	828 722	445
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRO A RECEVOIR TTC	4 166
Total	4 166

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 4 125 Euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	4 125
TOTAL	4 125

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 48 000,00 Euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	16 508	12 660	16 508		12 661
Total	16 508	12 660	16 508		12 661
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 661	16 508		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 904 504 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 903	1 903		
– à plus de 1 an à l'origine	4 766 069	817 589	1 874 187	2 074 293
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 349	3 349		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 320 869	2 320 869		
Dettes fiscales et sociales	621 360	621 360		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	552 011	552 011		
Autres dettes (**)	638 943	638 943		
Produits constatés d'avance				
Total	8 904 504	4 956 024	1 874 187	2 074 293
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 950 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	772 445			
(**) Dont envers les associés	559 371			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 559 018 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC.FOURN.MAR.FILIERE	2 330
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	95 008
DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	112 015
DETTE PROV. PRIME INTERESSEMENT	99 056
PRIMES CONVENTIONNELLE À PAYER	35 587
PRIME BILAN AU PERS. À PAYER	76 300
AUTRES SALAIRES À PAYER	14 895
COTISATION CSE A REGLER	833
ETAT – CHARGES A PAYER	179 438
AIDE A LA CONSTRUCTION	8 808
DIVERS CHARGES A PAYER	49 217
Total	673 488

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG.CONSTAT.D AVANCE	144 574		
Total	144 574		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	7 112		7 112
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	371 130		371 130
Ventes de marchandises	24 510 223		24 510 223
Produits des activités annexes	10 652	913	11 565
TOTAL	24 899 117	913	24 900 030

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire:

Honoraire de certification des comptes : 8 300 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 63 369 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	226 316
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	226 316
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	63 369
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	445 707
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
nantissement du fond de commerce	1 500 000
Privileges du preteur de denier	500 000
nantissement fond de commerce	400 000
Privileges du preteur de denier	1 100 000
Nantissement de compte de titre financier de la banque	1 000 000
Autres engagements donnés	4 500 000
Total	4 945 707
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 445 707 Euros

Le coût du passif social pour l'ensemble du personnel peut-être estimé

pour l'année clos au 31/03/2020 à 445 707€ charges incluses

La valeur actuelle probable des indemnités à verser peut être estimée à 294 794€

Les paramètres utilisés pour réaliser cette évaluation sont :

- taux de revalorisation à compter de 2017 1%
- départ prévu à 65 ans
- taux de rotation retenu de 2% pour les employés et 0% pour les cadres
- taux d'actualisation de 1.00%
- taux de charges sociales moyen de 42% pour les employés et 50% pour les cadres
- table de mortalité réglementaire TF 00-02
- taux de capitalisation net de frais 2,25%